

La fonction publique française est très certainement la plus puissante et la mieux organisée du monde. Un secteur très attractif et immensément large qui emploie aujourd'hui plus de 5,66 millions de personnes en France. Soit un salarié sur cinq ! C'est aussi et surtout l'opportunité de mettre ses compétences au service de l'État et de participer au bon fonctionnement du pays.

Un réel choix de vie

Travailler au sein de la fonction publique, c'est donc se dévouer pleinement au service du collectif et des citoyens. Avoir pour principal objectif d'avoir un impact positif au niveau local ou national. Et ce quelque soit votre secteur ou collectivité.

Vous participerez ainsi aux manœuvres des transitions prévues pour notre pays. Qu'elles soient écologique, numérique ou durable.

Un secteur accessible à tous

Que vous soyez jeune ou plus âgé, avec ou sans diplôme, en reconversion ou même en situation de handicap, une place vous correspondra dans la fonction publique. Les concours sont donc ouverts à tous, et ce pour les trois types de métiers de la fonction publique :

- Les métiers de catégorie A sont accessibles aux candidats de niveau Bac +3 à doctorat ;
- Les métiers de la catégorie B sont accessibles aux candidats de niveau Bac ;
- Les métiers de la catégorie C sont accessibles aux candidats de niveau CAP, BEP ou aux candidats non diplômés.

Des opportunités et mobilités professionnelles mises en avant

Les métiers de la fonction publiques regroupent des centaines de métiers et donc encore plus d'opportunités professionnelles. Un agent de la fonction publique évolue tout au long de sa carrière, et peut souvent bénéficier de mobilité et passerelles entre les métiers. Vous pourrez ainsi :

- Monter en compétence et gravir les échelons grâce aux concours internes ;
- Demander des mutations d'une région à une autre en conservant le même poste et grade ;
- Changer de métier au sein d'une même administration ;
- Demander de cesser votre activité d'agent durant une période précise sans pour

autant quitter la fonction publique.

[Pour être accompagné-e dans vos démarches ou bien votre projet professionnel, n'hésitez donc pas à contacter la Mission Locale d'Aubervilliers.](#)